

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

25450219800016

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
SMAEDAOL**

**POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
SMAEDAOL**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : SMAEDAOL**

**ANNEE 2018**



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.14 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.15 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.16 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.17 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

p.18 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.19 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

p.20 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

	Jointes	Sans Objet
		X
		X
		X
		X
		X
	X	X
	X	
		X
	X	
	X	
		X
		X
		X
		X
	X	
		X
	X	
		X
		X
		X
		X
	X	
		X
		X
		X
		X



<b>SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL</b>		<b>BP 2018</b>
<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>		

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 888 352,00	1 854 725,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) 33 627,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	1 888 352,00	1 888 352,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	1 338 625,00	1 363 984,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	420 139,00	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) 394 780,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	1 758 764,00	1 758 764,00
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	3 647 116,00	3 647 116,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.





## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	394 000,00	0,00	381 391,00	381 391,00	381 391,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	478 400,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 140,00	0,00	100,00	100,00	100,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>873 540,00</b>	<b>0,00</b>	<b>891 491,00</b>	<b>891 491,00</b>	<b>891 491,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	200,00	200,00	200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>874 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>891 691,00</b>	<b>891 691,00</b>	<b>891 691,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 349,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 000 391,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 020 740,00</b>		<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 894 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 888 352,00</b>	<b>1 888 352,00</b>	<b>1 888 352,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 888 352,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de servic	171 200,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	0,00	982 900,00	982 900,00	982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 327 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 336 861,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>557 825,00</b>		<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 894 586,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 854 725,00</b>	<b>1 854 725,00</b>	<b>1 854 725,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

33 627,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 888 352,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>438 836,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	19 924,00	14 475,00	2 800,00	2 800,00	17 275,00
21	Immobilisations corporelles	89 038,00	22 522,00	778 000,00	778 000,00	800 522,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 183 253,00	383 142,00	0,00	0,00	383 142,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 292 213,00</b>	<b>420 139,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>1 200 939,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4581	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 292 213,00</b>	<b>420 139,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>1 200 939,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>557 825,00</b>		<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 850 038,00</b>	<b>420 139,00</b>	<b>1 338 625,00</b>	<b>1 338 625,00</b>	<b>1 758 764,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 758 764,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 410 048,00	0,00	341 964,00	341 964,00	341 964,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 410 048,00</b>	<b>0,00</b>	<b>341 964,00</b>	<b>341 964,00</b>	<b>341 964,00</b>
108	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	25 359,00	25 359,00	25 359,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>25 359,00</b>	<b>25 359,00</b>	<b>25 359,00</b>
4582	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 410 048,00</b>	<b>0,00</b>	<b>367 323,00</b>	<b>367 323,00</b>	<b>367 323,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 349,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 000 391,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 020 740,00</b>		<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 430 788,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 363 984,00</b>	<b>1 363 984,00</b>	<b>1 363 984,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	394 780,00
---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 758 764,00</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>438 836,00</b>
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	381 391,00		381 391,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	510 000,00		510 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	996 661,00	996 661,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>891 691,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>1 888 352,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 888 352,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	557 825,00	557 825,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	17 275,00	0,00	17 275,00
21	Immobilisations corporelles (6)	800 522,00	0,00	800 522,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	383 142,00	0,00	383 142,00
26	Participations et créances ( . ) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 200 939,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>1 758 764,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 758 764,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réalliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>3</sup> de services, marchandises	188 000,00		188 000,00
74	Subventions d'exploitation	982 900,00		982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	126 000,00	0,00	126 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	557 825,00	557 825,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>1 854 725,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 33 627,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 888 352,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	341 964,00	0,00	341 964,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		996 661,00	996 661,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>341 964,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>1 338 625,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 394 780,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 25 350,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 758 764,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.





## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>394 000,00</b>	<b>381 391,00</b>	<b>381 391,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	58 210,00	52 000,00	52 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	34 500,00	26 125,00	26 125,00
611	Sous-traitance générale	27 000,00	28 000,00	28 000,00
6135	Locations mobilières	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	40 000,00	31 000,00	31 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 000,00	18 000,00	18 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 600,00	5 600,00
6156	Maintenance	32 000,00	31 000,00	31 000,00
6161	Multirisques	33 000,00	33 000,00	33 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	600,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 400,00	2 400,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 750,00	1 750,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6288	Autres	2 500,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	46 000,00	46 000,00
6358	Autres droits	140,00	16,00	16,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 200,00	550,00	550,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>478 400,00</b>	<b>510 080,00</b>	<b>510 080,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6333	Participations des employeurs à la formation prof. Continue	1 800,00	1 850,00	1 850,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	315 000,00	339 200,00	339 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	100 000,00	100 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 000,00	18 500,00	18 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	1 600,00	1 600,00
648	Autres charges de personnel	13 000,00	14 850,00	14 850,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 140,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	1 140,00	50,00	50,00
6542	Créances éteintes		50,00	50,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>873 540,00</b>	<b>891 491,00</b>	<b>891 491,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>700,00</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	100,00	100,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



<b>SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL</b>	<b>BP 2018</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>874 240,00</b>	<b>891 691,00</b>	<b>891 691,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	20 349,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	1 000 391,00	996 661,00	996 661,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 000 391,00	996 661,00	996 661,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 020 740,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 020 740,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 894 980,00</b>	<b>1 888 352,00</b>	<b>1 888 352,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER 2017 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 888 352,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 821 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 684 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 et la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar.	171 200,00	188 000,00	188 000,00
706	Prestations de services	170 000,00	186 800,00	186 800,00
707	Ventes de marchandises	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	982 900,00	982 900,00
74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	982 900,00	982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	126 000,00	126 000,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	90 000,00	120 100,00	120 100,00
7588	Autres	5 000,00	5 900,00	5 900,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 327 200,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 561,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	8 561,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 336 761,00</b>	<b>1 296 900,00</b>	<b>1 296 900,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	557 825,00	557 825,00	557 825,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	557 825,00	557 825,00	557 825,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat.		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 894 586,00</b>	<b>1 854 725,00</b>	<b>1 854 725,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>33 627,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 888 352,00</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou s- reprise anticipée des résultats)



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 924,00	2 800,00	2 800,00
2051	Concessions et droits similaires	19 924,00	2 800,00	2 800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	89 036,00	778 000,00	778 000,00
2131	Bâtiments	40 000,00	83 000,00	83 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	4 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2155	Outils industriels	30 000,00	35 000,00	35 000,00
2182	Matériel de transport	6 561,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 475,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres		605 000,00	605 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 163 253,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 163 253,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 292 213,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>780 800,00</b>
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 292 213,00</b>	<b>780 800,00</b>	<b>780 800,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	557 825,00	557 825,00	557 825,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	557 825,00	557 825,00	557 825,00
13913	Départements	557 825,00	557 825,00	557 825,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>2 850 038,00</b>	<b>1 338 625,00</b>	<b>1 338 625,00</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

420 139,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 758 764,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modèles de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15..2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).





## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 410 048,00	341 964,00	341 964,00
1313	Départements	1 410 048,00	341 964,00	341 964,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 410 048,00</b>	<b>341 964,00</b>	<b>341 964,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		25 359,00	25 359,00
1088	Autres réserves		25 359,00	25 359,00
<b>Total des recettes financières</b>			<b>25 359,00</b>	<b>25 359,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 410 048,00</b>	<b>367 323,00</b>	<b>367 323,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	20 349,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 000 381,00	996 661,00	996 661,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 559,00	1 519,00	1 519,00
28051	Concessions et droits similaires brevet licences droits et va	2 528,00	3 454,00	3 454,00
28121	Terrains nus	403 443,00	401 809,00	401 809,00
28131	Bâtiments	343 218,00	343 070,00	343 070,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 105,00	16 798,00	16 798,00
28153	Installations à caractère spécifique	66 614,00	49 265,00	49 265,00
28154	Matériel industriel	80 169,00	78 682,00	78 682,00
28155	Outillage industriel	52 698,00	52 949,00	52 949,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	900,00	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	9 763,00	11 077,00	11 077,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 982,00	21 915,00	21 915,00
28184	Mobilier	10 164,00	9 975,00	9 975,00
28188	Autres	5 250,00	5 250,00	5 250,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 020 740,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>1 020 740,00</b>	<b>996 661,00</b>	<b>996 661,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>2 430 788,00</b>	<b>1 363 984,00</b>	<b>1 363 984,00</b>

RESTES A REALISER 2017 (9)

0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

394 780,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 758 764,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(9) Inscrits en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
--------------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées



<b>SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL</b>	<b>BP 2018</b>
---------------------------------	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			19/12/1996
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BATIMENTS	30	19/12/1996
Linéaire	GROS OUTILLAGE	5	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL AGRICOLE	10	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL DE TRANSPORT	5	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/12/1996
Linéaire	MOBLIER DE BUREAU	10	19/12/1996
Linéaire	PISTE	20	19/12/1996





## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>557 825,00</b>	<b>557 825,00</b>
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		557 825,00	557 825,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	557 825,00	557 825,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	557 825,00	420 139,00	D001 0,00	977 964,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>996 661,00</b>	<b>III 996 661,00</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		996 661,00	996 661,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 519,00	1 519,00
28051	Concessions et droits similaires brevet licences droits et va	3 454,00	3 454,00
28121	Terrains nus	401 809,00	401 809,00
28131	Bâtiments	343 070,00	343 070,00
28151	Installations complexes spécialisées	16 796,00	16 796,00
28153	Installations à caractère spécifique	49 265,00	49 265,00
28154	Matériel industriel	78 682,00	78 682,00
28155	Outils industriel	52 949,00	52 949,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	11 077,00	11 077,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 915,00	21 915,00
28184	Mobilier	9 975,00	9 975,00
28188	Autres	5 250,00	5 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>996 661,00</b>	<b>0,00</b>	<b>394 780,00</b>	<b>25 359,00</b>	<b>1 416 800,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>977 964,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>1 416 800,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>+ 438 836,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL</b>		<b>BP</b>	<b>2018</b>
---------------------------------	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>		<b>A7</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Ensemble des réalisations courues (hors restes à réaliser).  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Total = Restes à Réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(7) Indiquer le chapitre.



## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	(A+B+C-D) 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 296 900,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.





## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV  
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
ASSISTANTE DIRECTION	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	0	8	7	0	7
DIRECTEUR	A	1	0	1	1	0	1
CHEF DE LA NAVIGATION AERIENNE	B	1	0	1	1	0	1
AGENT AFIS ENTRETIEN	C	2	0	2	2	0	2
AGENT ENTRETIEN	C	1	0	1	1	0	1
POMPIER AEROPORT ENTRETIEN	C	3	0	3	2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JNT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%), présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2018
--------------------------	--	----	------

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.

MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.

CULT : Culturel  
ANIM: Animation.  
PM: Police  
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moins du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1ère élinéa : accroissement temporaire d'activité  
3-b° : article 3, 2ème élinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-4 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
3-6 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL</b>		<b>BP 2018</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>D</b>



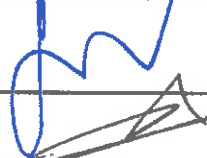



Présenté par le Président M. Frédéric NERAUD,  
 A Orléans, le 23/03/2018  
 Le Président M. Frédéric NERAUD,

Nombre de membres en exercice : 9  
 Nombre de membres présents : 6  
 Nombre de suffrages exprimés : 6  
 VOTES : Pour : 6  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
 A Orléans, le .....


Date de convocation :

Les membres du Comité syndical,

Monsieur le Président Frédéric NERAUD	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Monsieur Jean-Pierre GARNIER - Titulaire	
Monsieur Jacques MARTINET - Titulaire	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur David THIBERGE - Titulaire	
Monsieur Eric ARCHENAUULT - Suppléant	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Monsieur Jean-Michel BERNIER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Monsieur Richard RAMOS - Suppléant	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	

Certifié exécutoire par le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Orléans, le .....





## **A N N E X E S**

**ARTICLE 3 DU DECRET N° 93-570 DU 27 MARS 1993  
PRIS POUR L'APPLICATION DE LA LOI D'ORIENTATION  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
DE LA REPUBLIQUE**

**\*\*\*\*\***

### ***Budget Primitif 2018***

- 1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement : 99,98 %
- 2 - Produit de l'exploitation et du Domaine /  
Recettes réelles de fonctionnement : 24,21 %
- 3 - Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement : 75,79 %
- 4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut : Néant
- 5 - Encours de la dette : 0 €

